

Compte-rendu du conseil d'école maternelle du 8 mars 2019 – 18h30

Représentant la mairie : Mme Valérie Courcier

Représentant le périscolaire : Mme Rachel Barbier

Représentant l'école : Mme Christel Cuinet, Mme Marie-Hélène Plagne, Mme Marie-José Nicolet, Mme Carole Tempesta

Représentant l'ASPARELE : M Pierre Mary Boitet, Mme Steffi Chapuis, Mme Aurore Mora Corral, M Stéphane Gavoye.

Rentrée 2019 : prévisions d'effectifs

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019 sont les suivants :

- ⑩ 35 GS
- ⑩ 35 MS
- ⑩ 32 PS (28 contactés par la mairie + 4 contacts par Mme Cuinet)

Mme Cuinet insiste sur sur l'aspect prévisionnel de ces chiffres et tout particulièrement pour les petites sections.

En cours d'année 2018/2019, l'école maternelle a eu 3 radiations et 5 nouvelles inscriptions. Mme Courcier rappelle qu'il est nécessaire de lui transmettre les certificats de radiation afin de pouvoir assurer le suivi administratif au niveau de la mairie.

Modalités et dates d'inscription pour la rentrée 2019

Le planning des inscriptions sera donné prochainement par la mairie. Mme Cuinet indique que des parents l'ont déjà interrogé sur le déroulement des inscriptions. Mme Cuinet indique qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer la section dans la fiche d'inscription. La date de naissance de l'enfant suffit. La fiche d'inscription sera modifiée par la mairie dans ce sens.

Une communication sur les inscriptions sera réalisée par affichage sur les écoles, à la mairie et également via l'Est républicain.

Comme chaque année, un samedi portes ouvertes sera organisé avec temps d'accueil par les enseignantes pour les nouvelles arrivées. Mme Barbier demande si des interrogations sont aussi posées par les parents sur le périscolaire lors de ces portes ouvertes. Mme Cuinet répond par l'affirmative. En conséquence, une présence d'une personne du périscolaire sera organisée pour les prochaines portes ouvertes. Comme d'habitude, une présence de l'ASPARELE sera aussi organisée. La journée porte ouverte se déroulera en juin. La journée précise reste à déterminer.

Mise en sécurité

Pas de nouvel exercice de mise en sécurité depuis le dernier conseil d'école du mois de novembre.

Les exercices s'étaient déroulés correctement. Seul un problème de stores dans la classe 3 perdue. Mme Courcier indique que les devis des volets ont été réalisés en attente de la validation du budget par le conseil municipal au mois d'avril.

Remplacement ATSEM

L'école maternelle dispose de 3 postes pleins d'ATSEM.

Les enseignantes alertent des difficultés de remplacement quand une ATSEM est absente, par exemple en cas d'arrêt maladie. Quand les journées se déroulent avec seulement 2 ATSEM, les enseignantes estiment qu'elles ne peuvent garantir une sécurité optimale des enfants. En outre, cela pose des problèmes dans l'organisation, voire dans la tenue des activités.

La mairie a contacté très rapidement plusieurs personnes mais il est très difficile de trouver des personnes intéressées et/ou disponibles pour des remplacements de courte durée.

Mme Cuinet demande s'il serait possible de disposer d'une liste de personnes à appeler directement par Mme Cuinet pour faire des remplacements ? Mme Courcier répond que cela n'est pas envisageable étant donné que ces personnes sont salariées par la mairie.

Une discussion est engagée pour voir s'il serait possible de disposer d'une liste de personnes plus importantes à contacter pour des remplacements de courte durée. Plusieurs options sont discutées :

- ⑩ Centre de gestion des fonctionnaires territoriaux : possibilité de récupérer des contacts auprès de cet organisme ? Mme Courcier indique qu'ils ont une réactivité médiocre (environ 3 jours pour avoir un remplacement) et qu'ils ne partageront pas leur liste.
- ⑩ Possibilité au sein des parents d'élèves. Plusieurs contacts potentiellement intéressés sont pris en note par la mairie.
- ⑩ Si d'éventuelles personnes sont intéressées, il est demandé de contacter la mairie et d'envoyer un CV. Seule les personnes disposant d'un CAP petit enfance pourront être sollicitées.

Devant ce problème de sécurité, les enseignantes et les parents élus questionnent la mairie sur la possibilité de création d'un poste d'ATSEM supplémentaire. Les enseignantes estiment qu'un mi-temps pourrait permettre de sécuriser le fonctionnement. Ou alors serait-il possible de proposer des heures supplémentaires aux ATSEM présentes ?

Mme Courcier remontera cette demande en commission avant une éventuelle remontée en conseil municipal. Mme Courcier indique ainsi que le nombre d'ATSEM est identique à l'année scolaire 2017/2018 alors que nous avons une classe de moins cette année. Elle avait défendu l'année dernière le maintien de 3 temps pleins d'ATSEM.

Par rapport à ces difficultés rencontrées, Mme Courcier demande si une modification de l'organisation des classes ne pourrait pas améliorer la situation. Mme Cuinet répond que la répartition de deux classes de chaque côté de la salle de motricité pourrait permettre une petite amélioration et ne répondrait pas à toutes les questions.

L'ATSEM en mi-temps thérapeutique est renouvelé au moins jusqu'à fin-mai.

Par rapport à ces questions d'organisation, Christel Cuinet souhaiterait la présence de Monsieur le maire à au moins un conseil d'école dans l'année.

Projet d'école 2018/2021

Les actions passerelle entre l'école maternelle et l'école élémentaire sont en cours de finalisation. Les premières actions (partage de lecture) seront réalisées prochainement. Une réunion sur le sujet aura lieu le 21 mars.

Mme Barbier indique que ce type d'action a été réalisé dans le cadre du périscolaire. Les retours sont positifs. Cette action sera renouvelée (soirée contes au mois d'avril).

Projet artothèque

Exposition lundi 01/04, mardi 02/04 à l'école élémentaire. Réflexion autour d'œuvres fournies par l'association des automobiles Peugeot.

Les parents recevront les informations quand tous les détails seront fixés.

Investissements

Achat de nouveaux véhicules pour la cour de récréation.

Mme Cuinet remonte les références souhaitées.

Mme Courcier rappelle le processus de validation des investissements.

- ⑩ Passage en commission Vis scolaire (13 mars)
- ⑩ Intégration / discussion dans les réunions de préparation du budget
- ⑩ Vote du budget en conseil municipal

Les chaises demandées ont bien été réceptionnées.

En ce qui concerne la table cassée, elle est à recommander. En effet, aucune réserve n'a été faite à réception et il n'est pas possible de procéder à un échange. Il est aussi indiqué que les livraisons de mobilier doivent se faire aux ateliers municipaux.

Quant à la table qui n'était pas aux bonnes dimensions, les enseignantes doivent envoyer les dimensions souhaitées avant la commission Vie scolaire du 13 mars.

Stores : devis réalisé. En attente du vote du budget au mois d'avril.

Tuyaux d'eau pour point d'eau extérieur : les enseignantes transmettent les caractéristiques souhaitées (longueur, type de raccord...).

Mme Cuinet signale des problèmes d'infiltration en classe 4.

Des marquages au sol seront réalisés dans la cour de récréation. Possibilité d'avoir une marelle et d'autres jeux. Mme Cuinet doit prendre contact avec M Detouillon pour finaliser le choix.

Les parents élus signalent que les mêmes sujets reviennent d'un conseil d'école sur l'autre. Ne serait-il pas possible d'avoir une vision du budget consacré à la vie scolaire par rapport au budget global de la commune ?

Mme Courcier indique que ces éléments sont publiés chaque année dans Saône Actu. Mme Courcier indique également que depuis 2014, 11 262 € ont été investis à l'école maternelle et que globalement les investissements demandés par l'équipe enseignante sont réalisés.

L'équipe enseignante indique que tous leurs besoins ne sont pas satisfaits et qu'elle effectue une priorisation des besoins pour être sûr de disposer des investissements prioritaires.

Au-delà des aspects budgétaires, les parents élus ont l'impression d'une mauvaise communication entre la mairie et l'équipe enseignante. Les discussions ont essentiellement lieu au moment des conseils d'école ce qui engendre une mauvaise réactivité dans les échanges.

Infos ASPARELE

Mme Cuinet indique qu'elle aimerait que les questions des parents qui sont remontées lors de la réunion de préparation fasse l'objet d'un échange en amont de la tenue du conseil d'école.

Question n°1 : Quelle est la procédure en cas d'enseignantes absentes non remplacées ? L'équipe enseignante indique que l'école doit accueillir les enfants. Dans le cas précis du lundi matin où Mme Cuinet n'a pas été remplacée, il est indiqué que la volonté n'était pas de renvoyer tous les enfants à la maison. Sur la base des remontées des parents, le message a semble-t-il été perçu de cette manière. L'équipe enseignante sera vigilante pour un message plus clair aux parents et accompagnants.

Question n°2 : Une action / sensibilisation est-elle prévue à la maternelle pour la journée du climat du 15 mars ? Mme Cuinet indique qu'un échange a eu lieu avec Patrice Dupont. Potentiellement, il est prévu une récupération des brassards verts pour faire des travaux arts plastiques. Discussion à venir.

Question n°3 : Les horaires donnés dans la consultation par rapport à un potentiel retour à un rythme scolaire à 4 jours sont-ils encore modifiables ? Des parents s'interrogent sur le démarrage des cours à 8h45. Cet horaire obligera certains parents à mettre leur enfant au périscolaire pour 10 à 15 minutes. Ne serait-il possible de débiter à 8h30 et de décaler la reprise de l'après-midi à 13h45 sachant que le personnel du périscolaire avait indiqué que la pause du midi était un peu courte pour l'école maternelle ? Mme Courcier indique que les horaires donnés dans la consultation ont été envoyés avec la demande de dérogation. Il sera probablement impossible de revenir sur ces horaires en cas d'acceptation de la dérogation. Le retour sur la demande de dérogation devrait être réalisé en mai / juin. Toutefois Mme Courcier se renseigne sur la possibilité de moduler les horaires suite à acceptation de la dérogation. Sinon la question pourrait être abordée pour la rentrée 2020.

Question n°4 : En cas d'accueil le matin pour 10 à 15 minutes, quel serait le mode de tarification ? Mme Courcier répond que pour le matin, la facturation est forfaitaire donc identique quel que soit l'horaire d'arrivée de l'enfant. Mme Barbier ajoute que l'enregistrement des horaires d'arrivée serait très lourd et difficilement réalisable.

Question n°5 : Des sorties scolaires sont-elles envisagées ? Mme Cuinet indique qu'elle était en attente de la validation de la subvention de l'AMICALE. Cette dernière a été validée. Les sorties sont prévues mais non déterminées. En complément, des sorties de proximité sont prévues : Hôpital des doudous à la faculté de médecine, spectacle de patinage artistique, bibliothèque...

Point sur les activités :

- ⑩ Carnaval le 9 mars. Il est rappelé que les équipes de la maternelle et du périscolaire sont invitées à participer déguisées ou non.
- ⑩ Vente de biscuits du Mistral. Retour des commandes pour le 18 mars. Livraison le 10 avril.
- ⑩ Fête des écoles le 29 juin. Cette année, l'équipe enseignante ne proposera pas d'activités.

Commentaire relatif au CR du conseil d'école du 9 novembre 2018

Le compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2018 indique :

« Les représentants des parents émettent le souhait que ce soit toujours la même personne qui représente la mairie afin d'avoir un meilleur suivi dans les discussions menées lors des conseils d'école. »

Mme Courcier trouve cette remarque infondée et indique que sur les 16 derniers conseils d'école de la maternelle, elle a été présente 14 fois. Le secrétaire de séance indique que le CR est fidèle aux échanges du conseil d'école du mois de novembre même si cette remarque est effectivement infondée au vu des précisions apportées par Mme Courcier.

Prochain conseil d'école le vendredi 14 juin à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La directrice

Le secrétaire de séance

Mme Christel Cuinet

M Stéphane Gavoye